

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 11: Genève

Vorwort: PAV : (pourquoi aller vite?)
Autor: Catsaros, Christophe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

É D I T O R I A L
PAV - (POURQUOI ALLER VITE ?)

Beaucoup a déjà été dit sur le PAV (projet Praille-Acacias-Vernets). Le principe de densifier et diversifier une zone d'activité opérationnelle, constitue une expérience unique en son genre tant par son ampleur, que pour ses objectifs. Tout à l'opposé d'une banale reconversion de friche industrielle, le projet PAV va devoir concilier son présent et son avenir.

Si pour la plupart des reconversions de friches désaffectées, l'existant représente un enjeu patrimonial, dans le cas du PAV, l'existant est tout à la fois l'acteur de la transformation et son potentiel de réussite.

Le jeu de puzzle, comme il a été nommé par ses concepteurs, consiste à regrouper des activités qui peuvent l'être pour faire place au développement à venir. Les entreprises vont rester dans le périmètre, en se déployant différemment. Les habitations, les commerces et les bureaux, vont venir s'ajouter sans pour autant chasser ce qui s'y déroule aujourd'hui.

Le bien fondé d'une telle démarche cache un enjeu de taille : sa complexité. La logistique globale d'une telle mutation présente des similarités avec les chantiers d'agrandissement de gares opérationnelles. Développer un pôle ferroviaire sans entraver les flux des voyageurs, exige une coordination d'éléments qui dépassent largement le périmètre du chantier. Aucun recours, aucun aléa ne doit venir retarder l'enchaînement global des opérations.

Le PAV fait le pari d'une extension de ce type d'opération, sur l'ensemble d'une zone de plus de 230 hectares. Pendant toute la durée des travaux, on devra continuer à circuler, travailler, habiter dans un quartier en chantier.

Au final, c'est toute une posture quant à la fabrique de la ville qui disparaît au profit d'une approche plus complexe, plus intelligente aussi. Le PAV n'est finalement qu'une tentative d'étendre le développement dans le temps, plutôt que de l'exiger du jour au lendemain.

De combien d'erreurs urbaines, cet impératif d'impact immédiat n'est-il pas responsable ?

Des villes nouvelles qui devaient pousser en un quinquennat aux villes fantômes de Valence, la vitesse, en matière d'urbanisme, s'est avérée criminelle à maintes reprises. Face aux aberrations de l'urbanisme *hic et nunc*, le PAV fait le choix d'un développement qui se rapproche beaucoup de l'évolution naturelle d'une ville.

Christophe Catsaros

